



**Assemblée générale 2018**  
**Jeudi 29 novembre 2018 - 18.30 h.**  
**Cave AGORA - Collège St-Michel**

## Ordre du jour

### Assemblée générale

1. Ouverture de la séance - *Eröffnung*
2. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 17.11.2017 – Adoption *Protokoll der Generalversammlung vom 17.11.2017 - Genehmigung*
3. Rapport d'activité 2017-2018 du président *Bericht 2017-2018 des Präsidenten*
  - 3.1. Activités du comité en 2017-2018 – *Aktivität des Komitees 2017-2018*
  - 3.2. État des membres au 29.11.2018 - *Mitgliederbestand am 29.11.2018*
4. Rapport de l'administrateur et présentation des comptes 2017-2018 *Bericht des Verwalters und Rechnung 2017-2018*
  - ✓ Documents Pertes et Profits et Bilan
5. Rapport des vérificateurs des comptes *Bericht der Rechnungsrevisoren*
6. Approbation des comptes 2017-2018 et décharge du comité *Genehmigung der Rechnung 2017-2018 und Entlastung des Komitees*
7. Elections statutaires - *Wahl des Komitees*
  - 7.1. Election du comité
  - 7.2. Election des vérificateurs des comptes
8. Budget 2018-2019 – Présentation - discussion – adoption *Budget 2018-2019 – Erläuterung - Diskussion - Genehmigung*
  - ✓ Discussion et adoption du budget ordinaire.
  - ✓ Attribution au Fonds de la Culture et répartition des montants
9. Projets 2018-19 et mandat au comité *Projekte 2018-19 und Mandat an das Komitee*
10. Divers - *Varia*

Un apéritif sera servi à l'issue de l'Assemblée – *Nach der Versammlung wird ein Aperitif serviert.*

Les membres présents sont ensuite invités à un spectacle de marionnettes sur *La Légende de Saint-Nicolas.*

---

Président : Nicolas Renevey  
Secrétaire : Pauline Brühlhart  
Présents : Selon liste des présences (annexe N° 1)  
Excusés : Mmes Sylvianne Diserens, Anne Dumas, Anouk Werro ; MM/HH. Nicolas Ruffieux, Pierre-Etienne Sagnol, Philippe Savoy, Emmanuel Barblan, Romain Birbaum, Hanspeter Baumgartner, Jérôme Biollaz, Louis Bourgknecht, Jean-Pierre Dorand, Michel Esseiva, Jean-Marc Guinchard, François Guisolan, Pierre Nidegger, Pierre Tercier, Thibaut Vernay.

## Assemblée générale

### 1. Ouverture de la séance - *Eröffnung*

Le président salue cordialement les personnes présentes, notamment les membres de l'Association non membres du Comité qui nous font l'honneur de leur présence.

Il donne connaissance de la liste des personnes excusées.

La convocation à la présente assemblée a été envoyée par courriel (ou par courrier postal aux membres ne nous ayant pas donné d'adresse e-mail) le 09.11.2017 et l'ordre du jour figurait dans le numéro 2017/03 des Belz'Infos annexé à ce courrier.

Il s'agit de la sixième Assemblée générale publique de l'Association.

Aucune demande de modification de l'ordre du jour n'est présentée, aussi le président constate que l'AG siège valablement.

### 2. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 17.11.2017 – Adoption *Protokoll der Generalversammlung vom 17.11.2017 - Genehmigung*

L'AG 2017 s'est tenue le jeudi 17 novembre avec un ordre du jour standard, qui ne comportait pas d'objets autres que ceux prévus par les statuts de l'association.

Son PV (annexe n° 2), ainsi que ses documents joints ont été publiés sur le site Internet où il a pu être consulté.

Un exemplaire sur papier était à disposition dans la salle depuis 17.30 h. Le PV n'est pas lu en assemblée.

Aucune remarque, correction ni précision n'étant formulée, le PV de l'AG du 17.11.17 est adopté, avec remerciements à la secrétaire.

### 3. Rapport d'activité 2017-2018 du président *Bericht 2017-2018 des Präsidenten*

#### 3.1. Activités du comité en 2017-2018 – *Aktivität des Komitees 2017-2018*

Le président a rédigé un *Rapport d'activités du Comité en 2017-2018* (Annexe N° 3.1).

Le document qui a surtout valeur d'archive, n'est pas lu intégralement et en détail lors de l'assemblée, mais le président en fait ressortir les points principaux.

Ce rapport, qui suit plus ou moins l'ordre chronologique des événements, s'arrête spécialement sur les manifestations culturelles soutenues par l'association durant cette année, pas forcément financièrement, mais aussi par une promotion dans les Belz'Infos. Cette énumération a aussi pour but de montrer la diversité de la vie culturelle à St-Michel.

Le rapport signale aussi l'intention du comité d'intensifier la présence de l'association dans les réseaux sociaux (LinkedIn).

Bertrand Jungo demande comment il serait possible d'améliorer la communication avec d'anciens enseignants susceptibles d'être présents à l'igloo des anciens lors de la St-Nicolas.

Nicolas Renevey répond que la problématique de la suppression des adresses e-mail '@eduf.fr.ch' des professeurs partant à la retraite rend le processus plus difficile et qu'une solution devrait être envisagée pour demander systématiquement aux professeurs émérites leur nouvelle

adresse courriel.

Aucune autre question n'est posée. Le rapport du président est adopté à l'unanimité.

### 3.2. *État des membres au 29.11.2018 - Mitgliederbestand am 29.11.2018*

- L'État des membres présenté (Annexe N° 3.2) est celui au 29 novembre 2018.
- Par rapport à 2016, l'effectif a augmenté de 25 unités, passant de 448 à 473.
- En réalité, il y a eu 31 nouvelles inscriptions mais comme on a malheureusement enregistré 4 décès et 2 démissions, l'augmentation réelle est bien de 25 unités.
- Ces changements n'ont peu affecté les statistiques présentées l'an dernier (mais qui dataient de 2 ans en arrière) et les remarques concernant les proportions hommes-femmes, langue du courrier, peuvent être répétées.
- En ce qui concerne le domicile, on voit un glissement en faveur des anciens domiciliés dans le canton de FR
- Le tableau montre aussi qu'environ 85% de nos membres ont quitté le collège avant 1990. Cela indique que, malgré les efforts de recrutement, il est difficile d'intéresser les plus jeunes générations.

L'assemblée prend acte de ces chiffres.

## 4. Rapport de l'administrateur et présentation des comptes 2017-2018

### *Bericht des Verwalters und Rechnung 2017-2018*

Les documents concernant les comptes 2017-2018 (Annexes N° 4.1, 4.2 et 4.3) sont présentés à l'écran et commentés par **M. Axel Loup**, administrateur. On fera notamment attention aux éléments suivants.

✓ Documents Pertes et Profits et Bilan

Remarque de Nicolas Renevey concernant les frais de la journée des anciens, il y a toujours une année de décalage. C'est à cause de l'année comptable qui se termine le 30 septembre. Il s'agit donc ici de la journée des anciens 2017.

- **Un bénéfice provisoire de CHF 8977.55** se dégage de ces comptes dont une grande part pourra être affectée sans difficulté au soutien de projets qui nous seront présentés.

Autre remarque de Nicolas Renevey : Les postes sont repris d'année en année et le poste 'Frais projet Vitrail' concerne actuellement les 'projets divers'. L'intitulé doit donc être changé.

## 5. Rapport des vérificateurs des comptes

### *Bericht der Rechnungsrevisoren*

M. Alain Girard, déclare avoir procédé à la vérification des comptes de l'exercice 2017-2018 avec son collègue vérificateur, M. François Guisolan, excusé pour cette séance.

Le contrôle effectué a permis de constater l'exactitude de la comptabilité et l'existence de pièces justificatives probantes pour chaque opération vérifiée. L'exercice dégage un bénéfice de CHF 8977.55.

En conséquence, les deux vérificateurs recommandent à l'Assemblée générale d'accepter les comptes et ainsi d'en donner décharge aux organes responsables.

## 6. Approbation des comptes 2017-2018 et décharge du comité

### *Genehmigung der Rechnung 2017-2018 und Entlastung des Komitees*

Sur la base du rapport des vérificateurs, les comptes sont approuvés à l'unanimité et décharge en est donnée au responsable et au Comité. Les comptes provisoires peuvent être finalisés, avec le bénéfice de CHF 8977.55 .

## 7. Elections statutaires - Wahl des Komitees

### 7.1. Election du comité

#### ✓ Démission de M. Rudolf Ebnetter

Le président fait part avec regret de la démission du comité de M. Rudolf Ebnetter, porte-parole notamment des membres germanophones de l'association. Il le remercie de sa longue fidélité à St-Michel en ces termes :

« *Lieber Ruedi*

*Nach sechs Jahren im Vorstand des Vereins Kultur am Kollegium St. Michael möchtest du dich nun aus dem Komitee verabschieden.*

*Wir bedauern es, mit dir ein geschätztes Mitglied zu verlieren, aber wir verstehen natürlich deine Entscheidung, nicht zuletzt wissen wir auch von deinen gesundheitlichen Sorgen der letzten Monate.*

*Du wünschst dir mehr Musse und Zeit, besonders mit der Familie, die dich (wir denken hier speziell an die Grosskinder) auch in Zukunft immer noch genug in Schwung und auf Trab halten wird.*

*Wir sind uns auch bewusst, dass du dem Kollegium St. Michael schon viele Jahre lang treu bist, genauer gesagt seit 1968, als du aus der Ostschweiz kamst und dich dein Herz im Kanton Freiburg festgehalten hat.*

*Das Kollegium St. Michael hat dir viel zu verdanken. Wir kannten dich teilweise zeitgleich, teilweise sukzessiv als beliebten Lehrer, als innovativen und inspirierenden Didaktiker, als gründlichen Historiker und als leidenschaftlichen Bibliothekar.*

*Es wäre die Aufgabe eines anderen Historikers, einmal die interessante Genese und Entwicklung der deutschsprachigen Kollegiumsbibliothek zu dokumentieren und zu beschreiben. Da gäbe es viel zu sagen, nicht zuletzt auch über Mariannes zentrale Rolle und intensive Arbeit in diesem Projekt.*

*Auch nach der Pensionierung hast du das Kollegium nicht vergessen. So warst du zum Beispiel stets anwesend, wenn es darum ging, die Ehemaligen am Nikolaustag im Iglu zu empfangen (übrigens wohlgemerkt immer mit Marianne zusammen), soviel zu deiner Rolle, was das Organisatorische angeht.*

*Als Historiker hast du uns auch intellektuell unterstützt und zum Beispiel ein fundiertes und gründlich dokumentiertes Kapitel zur Geschichte der Gebäude auf dem Belzé-Hügel geschrieben, das Eingang in das Buch Das Kollegium St. Michael Heute gefunden hat.*

*Wir möchten dir hiermit für all dies und mehr danken und dir für die kommenden Jahre von Herzen alles Gute wünschen. »*

Un cadeau lui est remis par le recteur M. Wider, au nom de l'association.

#### ✓ Rappel de l'article des statuts concernés

*Art. 13 Le comité se compose de trois membres au moins, élus pour deux ans par l'assemblée générale. Ils sont rééligibles. En outre, le recteur et l'administrateur du collège Saint-Michel en font partie d'office.*

*Le comité se constitue lui-même.*

#### ✓ Situation, candidatures et élections

- En plus du recteur et de l'administrateur (membres d'office), les membres actuels du comité, soit Mmes Pauline Brülhart (secrétaire) et Anne Dumas, MM. Martin Steinmann, Simon Rebetez, Nicolas Ruffieux, Pierre-Etienne Sagnol, Philippe Savoy ont donné leur accord pour poursuivre leur activité au sein du comité
- Idem pour le président, qui précise cependant que ce seront ses deux dernières années d'activités au comité de l'association.
- Nouvelle proposition en remplacement de Patrick Dénervaud, démissionnaire l'an dernier, Mme Anouk Werro (maturité 2014), qui s'est formée au Théâtre en Allemagne (Berlin) et en Angleterre (Londres) et qui poursuit sa formation à Fribourg, avec nous avons eu le plaisir de collaborer depuis le printemps 2018.
- Pour l'instant aucune autre proposition n'est faite. L'assemblée renouvelle sa confiance au

comité ainsi constitué par applaudissements.

- Puis Simon Rebetez précise lui aussi qu'il se retirera du comité dans 2 ans et qu'il a déjà trouvé son successeur, en la personne de M. Bertrand Jungo. Ce dernier acquiesce.

#### 7.2. Élection des vérificateurs des comptes

- ✓ Rappel de l'article des statuts concernés

*Art. 17 L'assemblée générale désigne deux vérificateurs des comptes élus pour deux ans au moins. Ils sont rééligibles.*

*Ils font un rapport détaillé à l'assemblée générale en vue de l'approbation des comptes.*

- ✓ Proposition et réélection

- Les deux vérificateurs des comptes, MM François Guisolan et Alain Girard, n'ayant pas manifesté préalablement leur intention de quitter ce job, le président conclut qu'ils sont prêts à assumer la tâche les deux années prochaines. Ils sont aussi réélus par applaudissements.

### 8. Budget 2018-2019 – Présentation - discussion – adoption *Budget 2018-2019 – Erläuterung - Diskussion - Genehmigung*

- ✓ Présentation du budget ordinaire.

Conformément aux statuts, l'Assemblée générale doit approuver le budget annuel de l'Association. Pour la période allant du 1er octobre 2018 au 30 septembre 2019, le projet de budget est présenté par M. Axel Loup qui précise :

- La situation est saine.
- Sur la base des chiffres de la dernière période, les coûts d'exploitation se montent, bon an mal an, à environ CHF 3'050.- .
- Il faut y ajouter un poste d'environ CHF 2'000.- pour mise en place des réseaux sociaux, portant les charges à CHF 5'050.- .
- Pour les recettes, on peut tabler sur une rentrée CHF 12'000.- de cotisations. Ce montant est prudent ; le nombre d'adhérents est de 475 ce qui devrait permettre une rentrée théorique d'environ CHF 16'000.-. Mais il y a un certain nombre de membres exemptés des cotisations (membres du comité et autres personnes travaillant pour l'association). Et certains membres ne paient pas leur contribution chaque année.
- Le bénéfice escompté s'élève à CHF 7'950.- .
- Reprenant les explications sur les cotisations, le président profite d'expliquer qu'un même logiciel informatique opère la gestion des membres de *La Culture à St-Michel* et celle des abonnés au *Message*. On préfère ne pas faire de rappel aux membres qui ne paient pas une année puis repaie l'année suivante. Il faut s'en accommoder au niveau du budget. En revanche, cette année le fichier du *Message* a été mis au propre et les abonnés n'ayant pas réglé leurs factures les trois dernières années, (soit environ 200 cas sur un total d'environ 1300 abonnements) ont été supprimés du fichier. Il fallait assainir la situation, se débarrasser d'un poids mort, afin simplement de diminuer les frais.

- ✓ Attribution au *Fonds de la Culture* et répartition des montants

Sur la base de ces résultats, on pense possible de verser sans problème un montant de CHF 6'500.- au *Fonds de la Culture*.

- ✓ Décision

Ce budget est proposé à l'approbation de l'Assemblée, qui décide de suivre la proposition du comité et d'affecter, sur le bénéfice dégagé en 2017-2018 de CHF 8'977.55, un montant de CHF 6'500.- pour le soutien de projets culturels qui seront présentés au Comité, conformément au *Règlement du Fonds de la Culture* adopté lors de l'AG du 18.12.2015.

### 9. Projets 2018-19 et mandat au comité *Projekte 2018-19 und Mandat an das Komitee*

Avant de passer aux objectifs que le Comité s'est donnés pour 2018-2019, le président rappelle le souci déjà exprimé l'an dernier de la concurrence possible entre deux modèles : les membres payants de '*La Culture*' d'un côté et ceux qui répondent à une invitation libre lancée sur *LinkedIn*.

Nous souhaitons mieux intégrer ces deux gremiums. Mais cela passe par une meilleure promotion de l'aspect « Association d'anciens », et placer en seconde position le terme *La Culture à St-Michel* : concrètement, écrire en gros '*Association des anciens*' et en plus petit '*La Culture à St-Michel*'. En même temps trouver la manière de faire cohabiter de membres affiliés non-payant et membres cotisants qu'on appellerait soutiens ou 'donateurs',

Axel Loup : les gens aujourd'hui, surtout les plus jeunes, ont certainement l'habitude de faire partie d'un groupe sur un réseau social mais vont plus difficilement s'engager à payer une cotisation annuelle à une association. Une solution idéale n'est donc pas évidente à trouver. Il est prévu de commencer à rassembler des membres non-payants, puis dans une deuxième étape, de lancer une action pour recruter des membres de l'association ou en trouver d'autres souhaitant acceptant de soutenir des projets ponctuels précis.

Le but premier est bien de trouver un moyen de garder contact avec le plus grand nombre d'anciennes et d'anciens et on pense le réaliser grâce au réseau *LinkedIn*. Comme il a été dit lors de la discussion sur le budget, le comité souhaite lancer un projet en ce sens.

Sur cette base les objectifs pour 2018-2019 seront :

- Créer un groupe de travail pour rechercher et mettre en œuvre les moyens permettant d'affirmer notre présence en tant que groupe *Alumni St-Michel – St. Michael* sur le réseau social *LinkedIn*
- Poursuivre le développement du site Web de l'association (en tant que sous-site du site CSMI, avec une visibilité accrue)
- Organiser une nouvelle "Journée de la Culture" ouverte aux anciens dont la date a d'ores et déjà été fixée au dernier samedi de septembre, soit le 28 septembre 2019.
- Poursuivre les procédures de gestion administrative.
- Lancer les prémices d'un projet culturel commun pour 2022 (projet 440). Les représentants du Chœur et de la Fanfare ont comme idée de célébrer le 440ème anniversaire du Collège St-Michel autour d'un projet astucieux, 440 étant le nombre de Hertz du la du diapason.

Aucun autre mandat spécifique n'est confié au comité.

## 10. Divers - *Varia*

Aucun point n'est soulevé par les membres de l'assemblée.

Le président rappelle l'invitation faite à toutes et tous d'assister en avant-première à la représentation du théâtre de marionnettes intitulé *La Légende de Saint-Nicolas*, en l'aula du Lycée, qui sera présentée à cinq reprises ce samedi 1<sup>er</sup> décembre, jour de la fête de Saint-Nicolas. Le spectacle dure 17 minutes. Texte de Pascale Delley, professeur de français. Mise-en-scène Anne Dumas. 8 comédiens et un éclairagiste du Théâtre St-Michel Ste-Croix animeront les marionnettes confectionnées par les élèves d'arts visuels de Nicolas Ruffieux, ce dernier étant aussi le réalisateur du castelet.

L'Assemblée générale 2018 de l'Association est ainsi close avec remerciements aux membres présents.

Fin de la séance : 19h30.

Fribourg, le 29 novembre 2018

Pauline Brülhart secrétaire

## Annexes

N°	Titre du document
1	Liste des présences
2	Procès-verbal de la séance du 17.11.2017
3.1	Rapport d'activité du comité en 2017-2018
3.2	État des membres au 29.11.2018
4.1	Pertes et Profits 2017-2018
4.2	Bilan de clôture au 30.09.2018
4.3	AG 2018 – Comparaison budget et comptes